

vivre mieux

55 • Mars/Avril 2017

Imprimé sur du papier recyclé



ENJEUX

Sommes-nous ce que nous mangeons ?

P.12

ENJEUX

Sommes-nous ce que nous mangeons ?



P.17

EDUCATION

L'aider à choisir son orientation

P.19

SANTÉ

Cuisson haute température



P.4

REPORTAGE

La solidarité au volant

4

Reportage

La solidarité au volant

6

Initiatives

Loiret • Aide à domicile : un métier sur la route

Manche • Une fabrique d'initiative citoyenne

8

Familles Rurales s'engage pour vous !

Présidentielle 2017 : De la consultation... aux propositions

10

Conso-vie pratique

Avant de rénover son logement

Banque : Regroupement de crédits, est-ce pertinent ?

Société : Quoi de neuf pour le permis de conduire ?

12

Enjeux

Sommes-nous ce que nous mangeons ?

16

Europe

Slovénie : l'eau devient un bien non privatisable

17

Education

L'aider à choisir son orientation

18

Sauvons la planète

Territoire à énergie positive : quesako ?

19

Santé

Gare aux cuissons haute température

20

Enfant

Ça veut dire quoi ?

Les jeux

22

Détente

Combattre les idées reçues

L'appli du numéro

L'avis de la rédaction

Activités manuelles

Des pages spéciales sont jointes avec ce numéro de Vivre Mieux, le magazine de Familles Rurales, pour les départements de l'Indre et de la Marne.



P.10

CONSO-VIE PRATIQUE

Société : Quoi de neuf pour le permis de conduire ?



Familles Rurales

Fédération nationale
7 cité d'Antin
75009 PARIS
Tél. : 01 44 91 88 88
Fax : 01 44 91 88 89
vivremieux@famillesrurales.org
www.famillesrurales.org

Familles Rurales est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, ne relevant d'aucune sensibilité politique, syndicale ou confessionnelle, agréée et habilitée par de nombreux ministères. Le Mouvement regroupe 170 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 40 000 bénévoles et 20 000 salariés.

Directeur de publication : Dominique Marmier

Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet

Responsable de la communication : Laëtitia Verdier

Rédacteur en chef : Sandrine Dutheil

Responsables de rubriques :

Romain Girard (Europe), Anne Legentil (Sauvons la planète), Isabelle Loubens (Conso/vie pratique), Sandrine Dutheil, Julie Trouvé (Reportages, Initiatives, Enjeux, Education, Santé, Enfant, Détente), Laëtitia Verdier (Défense des familles).

Ont également contribué à ce numéro :

Samuel Bartholin

Mise en page : Françoise Barbier

Crédit photos : Fotolia.com, Editions Solar

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire : 0418 G 82979

ISSN : 1964-5295

Abonnement : 2,75 euros par an

Impression :

Vincent Imprimeries
32 avenue Charles Bedaux
37042 TOURS CEDEX 1
Imprimé sur papier 100 % recyclé
Eural Supersilk

Bimestriel
Mars/Avril 2017 n°55



Quelle est la place des jeunes ruraux, dans les débats de société ?

La publication d'un rapport réalisé par le Conseil Economique Social et Environnemental* soulève la question et l'occasion est suffisamment rare pour être soulignée. Enfin, les jeunes ruraux font l'objet d'un peu d'attention bienveillante,

positive, le rapport proposant une série de mesures dans ce sens.

En regardant les jeunes impliqués dans les associations de notre réseau, il ne fait aucun doute sur leur capacité à s'engager, à mener à bien leur projet et à animer leur lieu de vie. D'ailleurs, les enquêtes le prouvent : les jeunes ruraux sont plus impliqués (18 % sont bénévoles) que les jeunes urbains (13 %) ; et les jeunes bénévoles sont tout aussi nombreux que les retraités ! **

Dans le cadre de l'élection présidentielle, Familles Rurales a formulé plusieurs propositions en direction des jeunes, notamment pour qu'ils accèdent à leur autonomie. Aujourd'hui, les jeunes ruraux font en moyenne des études supérieures plus courtes. C'est en partie lié à l'offre de formation de proximité et aux freins financiers (mobilité). Le Mouvement propose donc de créer un « Complément autonomie-formation » destiné aux jeunes ayant quitté le domicile familial pour suivre leur formation. Il les aiderait à subvenir à leurs besoins mais aussi à soulager les familles qui financent en grande partie ces dépenses. Il serait attribué sans condition de ressources

directement aux jeunes mais en complémentarité des bourses afin d'aider les plus modestes de manière plus significative. Son montant, en moyenne de 450 euros par mois, serait modulé selon le coût de la vie du lieu de formation. ■

Franck Delavaud, administrateur national,
Membre du Comité National Jeunesse

* La place des jeunes dans les territoires ruraux

** Enquête Crédoc, Injep, France Bénévolat, 2016.

MEURTHE-ET-MOSELLE

La solidarité au volant

Le projet Mobilité Solidaire met en relation des personnes sans véhicule avec des conducteurs bénévoles, pour aller se soigner ou faire leurs courses. Un moyen d'impulser entraide et relations humaines au niveau local.



« **A**llô, oui, un transport ? Pour le 3 mars ? ». La sonnerie du téléphone retentit à intervalles réguliers dans le petit bureau de l'association Ciel de Familles Rurales à Colombey-les-Belles. Marine Anciau, qui anime le projet « Mobilité Solidaire » s'affaire à inscrire, informer, et ouvrir les dossiers de demandes. Ce projet de covoiturage associatif lancé maintenant il y a quatre ans est essentiel. La possibilité de se déplacer est en effet un enjeu crucial ici. Sur les franges du plateau lorrain, Colombey-les-Belles, bourg de 1500 âmes, fait partie du sud rural du département, en opposition au nord, le « pays haut » marqué longtemps par la sidérurgie.

Un transport public déficitaire

Dans le pays de Colombey comme dans le Saintois voisin, de nombreuses communes éparpillées vivent dans l'ombre

de Nancy, la métropole régionale, jeune et dynamique, sise à une trentaine de kilomètres. Pour la population souvent vieillissante qui réside dans ce bout de campagne lorraine, l'isolement représente le principal défi au quotidien. « *Le réseau de bus existant se révélait cher et peu adapté, tournant souvent quasiment à vide en tête de ligne* », explique Frédéric Leclerc, chargé de missions solidarité à la communauté de communes. Casse-tête du transport public pour maintenir le lien entre habitants de terroirs dispersés.

De jeunes retraités qui donnent de leur temps

Pour pallier cela, Familles Rurales a conçu ce projet de transport, qui met en relation des bénévoles, prêts à partager leur temps et leur moyen de déplacement, avec des bénéficiaires, trop âgés ou trop modestes pour disposer d'un véhicule. Une réponse apportée à un besoin immédiat, mais pas seulement : l'implication dans le projet permet souvent à de jeunes retraités qui donnent de leur temps d'éprouver le sentiment valorisant de garder une utilité

À SAVOIR

La Meurthe-et-Moselle offre le profil d'un département au découpage singulier, tout en longueur : on évoque parfois à son sujet la forme d'une oie ! Il s'est formé à partir des territoires maintenus en France, en 1871, après l'annexion par la Prusse de l'actuelle Moselle.

Comment ça marche ?

Mobilité Solidaire opère sur un territoire de 94 communes, représentant un peu plus de 26 000 habitants. Des critères sociaux et financiers encadrent l'usage de ce service : les bénéficiaires doivent être à la recherche d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux, retraités ou avoir été orientés par un travailleur social. Ils doivent disposer de revenus inférieurs à 1100 euros par mois pour bénéficier de la tarification de 0,10 euros par kilomètre (un défraiement de 0,35 euros est versé au conducteur, l'association se chargeant de prendre en charge la différence). Un réseau de 25

bénévoles prend actuellement en charge les demandes, une centaine de ménages étant bénéficiaires. En 2016, 866 déplacements ont été ainsi assurés. Mobilité Solidaire prévoit actuellement d'élargir son action à d'autres territoires de Meurthe-et-Moselle : Lunéville, le pays de Briey, etc. Son action est soutenue financièrement par les communautés de communes du pays de Saintois et du pays du Colombey et du Sud-Toulois, le conseil général, la région ainsi que la CAF.



sociale. C'est le cas de Jean-Marc Raffaeli, qui s'investit autant dans l'aide aux devoirs au Relais Familles qu'auprès de Mobilité Solidaire. « *Je fais entre 5 et 10 déplacements par mois, souvent avec les mêmes personnes* », explique naturellement cet ancien gendarme d'une soixante d'années. Lucienne Lacoffrette, pétillante dame de 84 ans, compte parmi les bénéficiaires enthousiastes. « *Au début, j'ai été estomaquée : on m'amène au supermarché, on m'aide à charger les courses, pour seulement 2 euros* », explique l'ex-assistante de vie. Bénéficiaire d'une retraite de 800 euros mensuels, elle dépend uniquement des visites de ses proches pour aller se ravitailler et se soigner.

Un maillage associatif historique

Cette démarche est rendue possible par le vaste maillage associatif de ce territoire. « *Il y a près de 5000 familles adhérentes à Familles Rurales en Meurthe-et-Moselle* », explique Frédéric Steinmetz, chargé de missions à

la fédération départementale, et qui connaît ses données sur le bout des doigts. Cette vitalité doit beaucoup à Michel Dinet, l'ancien président du conseil général, élu dès 1978 dans ce canton de Colombey. Figure emblématique, disparue en 2014, il compte parmi les pionniers en France de l'intercommunalité rurale et du développement local. Mobilité Solidaire représente à ce titre la dernière d'une longue série d'initiatives insufflées par des volontés citoyennes pour contrer le sentiment de relégation. Devant le succès rencontré, Mobilité Solidaire souhaite s'impliquer dans des sorties culture et loisirs. Cela tombe bien, Lucienne Lacoffrette nourrit de nombreux projets : « *J'aimerais pouvoir aller au cinéma, voir le dernier film de Dany Boon, et me rendre à la piscine, pour enfin apprendre à nager avant de m'en aller retrouver le bon Dieu.* » ■

Samuel Bartholin

Une bonne complicité s'est établie entre Jean-Marc, le conducteur, et Lucienne au fil des déplacements.



ENTRETIEN

Agnès Marchand,

Vice-présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, déléguée à l'enfance, à la famille, à la santé et au développement social

A quel problème fait face le secteur de Colombey-les-Belles dans votre département ?

C'est un secteur extrêmement rural, avec des problèmes de mobilité, qui posent de nombreux freins à la vie sociale et professionnelle des habitants. On y trouve également un fort pourcentage de personnes âgées, souvent contraintes de rester à domicile. Il fallait leur trouver une solution, ainsi que pour les familles ne disposant pas de véhicules, pour qu'elles puissent accéder aux services existants.

Comment s'est mis en place le projet Mobilité Solidaire ?

Le conseil départemental souhaitait mettre en place des modes de déplacements souples. Nous souhaitons maintenir un tissu de services de proximité ; un objectif incarné par Familles Rurales qui collabore déjà avec le conseil départemental. Son expertise, son savoir-faire, son ancienneté sur le territoire nous ont convaincus qu'il pouvait répondre à cette demande particulière.

Comment le projet a-t-il été reçu localement ?

Nous avons vu tout de suite un nombre important de personnes se présenter comme bénévoles, souvent de jeunes retraités, eux-mêmes parfois isolés dans les villages. Cette articulation entre les personnes bénévoles et les usagers est le point fort du projet. Cela permet d'organiser des rencontres, créer du lien. Mobilité Solidaire est d'ailleurs actuellement en contact avec une association de gospel pour organiser un concert pour les usagers.



AIN

Le « circuit-court » pour la qualité et la solidarité

Les enfants qui déjeunent à l'accueil de loisirs « Potomome » (Injoux-Génissiat) ont la chance de déguster des plats cuisinés par Georges à partir de produits achetés dans un rayon de 10 km. La viande est livrée par la boucherie du village, le fromage et le pain viennent des communes alentours et le projet d'un maraîcher bio est en cours. Les parents - presque jaloux - apprécient le « sur-mesure » des repas servis à leurs enfants par un cuisinier « aux p'tits oignons ». La proximité des producteurs assouplit la gestion des effectifs ; un avantage pour des parents qui auraient besoin, en urgence, d'inscrire leur enfant à la cantine. Et comme à Familles Rurales, on a le souci des autres, l'accueil de loisirs gère aussi une livraison de repas pour quelques personnes âgées de la commune.
Contact : accueil de loisirs « Potomome » - potomome@orange.fr

LOIRET

Aide à domicile : un métier sur la route

Depuis novembre 2016, la fédération propose la formation « risque routier professionnel » aux aides à domicile Familles Rurales du Loiret. Le véhicule est en effet un outil de travail essentiel pour ces salariés qui se déplacent chaque jour chez les usagers.

La moitié des accidents mortels du travail chez les aides à domicile est due à des accidents de la circulation. Les aides à domicile utilisent majoritairement leur voiture pour leurs déplacements. Ce métier nécessite parfois de passer beaucoup de temps sur la route dans des zones rurales isolées.

La fédération Familles Rurales du Loiret a décidé de lancer des actions de prévention à la sécurité routière pour minimiser les risques d'accidents pendant les trajets de ses salariés. Deux sessions de formation ont ainsi été organisées avec une douzaine de participants à chaque fois.

ASAVOIR

Les aides à domicile parcourent de nombreux kilomètres au quotidien. Fatigue, routine des trajets et entretien de leur véhicule, autant de sujets à travailler pour une route plus sûre.

Théorie, pratique et échanges

Une première journée a permis de réviser le code de la route et de réfléchir aux grands sujets de prévention routière (stupéfiants, vitesse, chocs, médicaments, fatigue etc.). La deuxième journée était rythmée par des ateliers pratiques. Des ateliers interactifs et ludiques étaient proposés autour du secourisme, de l'ergonomie avec un kinésithérapeute. Des quiz sur la sécurité routière, une session d'auto-école en extérieur et une aide à l'inspection du véhicule ont encore permis à chaque participant de prendre la mesure des risques routiers dans le cadre de leur métier.

Ces deux jours apprennent aux participants à ne pas se mettre



en situation d'accident, à anticiper les risques, à comprendre ses limites. L'objectif semble atteint car les participantes ont apprécié réfléchir sur leurs pratiques et la fédération du Loiret, elle, anticipe déjà la session 2018. ■

Sandrine Dutheil

Contact : fdloiret@famillesrurales.org

MANCHE

Une Fabrique d'initiatives citoyennes

L'association Familles Rurales de Moyon-Tessy est labellisée Fabrique d'initiatives citoyennes (Fic) pour développer des projets citoyens.

Le 1er mars dernier, la Fabrique d'initiatives citoyennes a été inaugurée au sein de l'association Familles Rurales de Moyon-Tessy. Aujourd'hui, 48 FIC sont lancées en France. Familles Rurales compte celle de la Manche et une autre en Meurthe-et-Moselle (Relais Familles du Saintois).

Qu'est-ce-qu'une "FIC" ?

L'Etat a lancé en 2015 une expérimentation pour transformer des structures associatives recevant du public, bien implantées au niveau territorial, en « fabriques » d'initiatives citoyennes. Ce label gouvernemental souhaite encourager les associations à développer des projets visant à favoriser la cohésion sociale, en impliquant plus largement les habitants et en développant l'engagement bénévole.

ANOTER

L'objectif de l'Etat était de lancer 100 Fabriques d'initiatives citoyennes ouvertes d'ici fin 2017. Aujourd'hui près de la moitié l'est déjà.

Une association dynamique

Du centre de loisirs d'été animé par des bénévoles aux quatorze ateliers hebdomadaires, s'ajoutent la ludothèque, l'espace public numérique, l'organisation des temps d'activités périscolaires et le Relais Familles. L'association de Moyon-Tessy, créée en 1979 par Heidi Simone, n'a cessé de s'adapter aux besoins des familles. La mise en place de la FIC est une vraie reconnaissance

des actions menées localement. Avec un soutien financier important de l'Etat, la FIC va amplifier les actions sur le territoire pour favoriser la mobilité en milieu rural, développer la dynamique jeunesse (événements et projets jeunes) et impliquer les familles (actions parentalité et projets intergénérationnels). ■

Sandrine Dutheil

Contact : famillesrurales50@sfr.fr



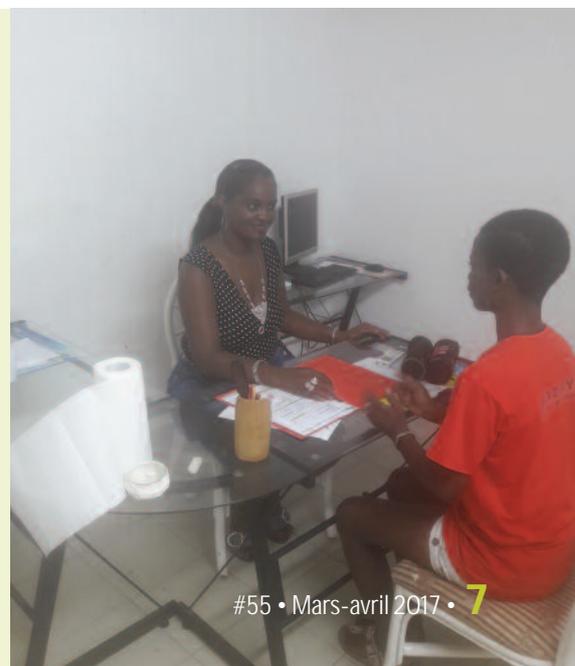
Le préfet de la Manche, Jacques Witkowski et Heidi Simone, présidente de l'association de Moyon-Tessy ont signé la charte pour développer des actions citoyennes, en présence de Dominique Marmier, président national de Familles Rurales.

GUADELOUPE

« Vous n'êtes plus seuls »

C'est l'appel lancé par la présidente de l'association Familles Rurales des Abymes. Les bénévoles de l'association soutiennent les personnes qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches administratives. L'objectif : éviter les situations d'échec. Deux jours par semaine, deux bénévoles accueillent celles et ceux qui souhaitent faire aboutir des dossiers de surendettement, des demandes auprès du Fonds de Solidarité Logement... Souvent renvoyés de service en service, ils trouvent auprès de Familles Rurales la compétence de bénévoles formés à l'accompagnement, une réactivité et une écoute qui leur permettent de gagner du temps et d'être considérés. Lancée en septembre 2016, la permanence a mené plus de 20 dossiers d'accompagnement en six mois.

Contact : famillesruralesdesabyms@gmail.com



Présidentielle 2017

De la consultation....

Pour construire ses propositions, Familles Rurales s'est engagé dans une démarche participative en organisant une consultation numérique ouverte à tous du 27 octobre 2016 au 30 janvier 2017.

Grâce à un outil de vote en ligne, les participants se sont exprimés sur les trois grandes thématiques retenues par le Mouvement à travers quatorze questions. La majeure partie des propositions est directement inspirée des résultats de la consultation. Cette dernière a rassemblé 1066 participants et généré 8717 votes.

Les résultats de la consultation

Vivre mieux dans les territoires ruraux

- 70 % des répondants estiment qu'il faut adopter des mesures contraignantes pour favoriser l'installation de médecins en milieu rural (18% de non).
- La majorité des participants (79%) considère que la santé (médecins, hôpitaux, pharmacies, maisons de santé...) est le service public le plus essentiel dans les territoires ruraux. Suivent la présence de structures liées à l'éducation (60%), comme l'école, les accueils de loisirs... et les commerces de proximité (45%).

Politique familiale et autonomie de la jeunesse

- Adapter les aides à la situation sociale et territoriale des jeunes est la mesure prioritaire pour faciliter leur autonomie (transport, logement, revenus...) selon 7 personnes sur 10. Près d'un quart des répondants souhaitent une « allocation autonomie » qui fusionnerait les aides existantes.
- Les aides financières accordées aux familles sont modulées en fonction des revenus du ménage. Aujourd'hui, la moitié des participants souhaite un sys-

tème avec un socle universel commun et des aides en fonction des revenus et de la situation sociale des familles. 1/3 des répondants privilégie la politique de modulation de la totalité des aides.

Vie associative et engagement citoyen

- Pour la quasi-totalité des répondants (91%), les réseaux associatifs devraient être mieux pris en compte en tant qu'acteurs compétents pour définir et mettre en œuvre les politiques publiques au niveau national et local.
- Développer de nouvelles formes de travail (économie collaborative, nouvelle protection sociale...) permettrait pour 65% des participants de favoriser l'engagement citoyen dans un contexte de révolution numérique et de mondialisation.
- Soutenir l'engagement citoyen et la vie associative doit être une priorité des politiques publiques. Cette proposition est approuvée par une large majorité des participants (56% sont tout à fait d'accord, 38% plutôt d'accord).